

**Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
Du 23 OCTOBRE 2017**

Solidaires Finances Publiques

Président du CHSCT

M. MORICEAU

Représentants des personnels

Représentant de l'Administration

M. JOUVE

Loïc GALLOT- S.F.P. (S - Stéphane GRIFFAULT)

Eric BASTIEN- F.O. (T)

Isabelle BECKER - F.O. (S – Maryse BENECH)

Daniel HINDERSCHID - C.G.T. (T)

José TEUILLIERIAS - CGT (T)

Laurent VEYLET – CGT (S)

Assistante de Prévention

Mme JBIRANE

Secrétaire Animatrice

Mme FERELLEC

Logistique

Inspecteur Santé Sécurité

M. THIEBAUT

Monsieur MORICEAU ouvre la séance à 14h00.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2017

Le procès-verbal est adopté.

2) Rapport de visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail à la Trésorerie de Murat

M THIEBAUT nous présente son rapport de visite du 27 juin 2017.

Il a visité l'ancien et le futur site en travaux. Il nous fait des recommandations en vue du déménagement :

- Il constate la multitude de blocs multiprises, à ne pas renouveler. Il faut donc prévoir le nombre suffisant de prises par agent. Il conseille de refaire une vérification initiale électrique. Loïc GALLOT demande aussi que les agents du site soient impliqués pour l'implantation des bureaux sur plan avant le câblage afin que les prises soient installées au bon endroit et ainsi éviter les fils qui traînent comme on peut le voir au Bâtiment Q d'Aurillac.

- Au 1^{er} étage du nouveau site M THIEBAUT préconise la création d'un passage reliant la terrasse et la rue en cas d'évacuation.

- Il recommande la création d'une coordination incendie pour le Bâtiment avec les autres occupants.

- Il faut se procurer le Dossier Technique Amiante du nouveau site.

- Il a constaté la présence d'un bidon d'eau de javel, ce qui est interdit sur les lieux professionnels, et aussi de marche-pied dit « pied d'éléphant » qu'il ne souhaite pas voir déménager. Ils sont à bannir.

- Il demande à revoir le mobilier pour éviter les armoires à clapet et que si elles doivent être réutilisées il faut alors les fixer au mur.

- Enfin il recommande de bien revoir avec l'architecte l'éclairage des bureaux.

M MORICEAU annonce qu'il a sa première réunion de chantier le 24/10/2017 et qu'il fera part des différentes recommandations. Il annonce déjà qu'il y aura trois mois de retard dans les travaux et pense que l'emménagement se fera début mars 2018. il a demandé à la Mairie que des places de parkings soient réservées pour les agents.

3) Exercice d'évacuation du 28 juin 2017 au CFP de Saint-Flour

L'exercice s'est bien déroulé et l'évacuation a eu lieu en moins de 5 min.

Des anomalies ont été constatées : Deux fenêtres sont restées ouvertes et il manque un panneau au point de ralliement.

4) Exercice d'évacuation du 10 juillet 2017 à la Direction

L'exercice s'est bien déroulé et l'évacuation a eu lieu en moins de 3 min.

Des anomalies ont été constatées :

- Le système de clé pour déclencher l'alarme est défaillant et doit être changé en 2018.

- L'ascenseur n'a pas été rappelé au rez-de-chaussée et bloqué à cet endroit. N'importe qui peut le faire en cas d'évacuation. Néanmoins une personne sera nommée pour l'exécution de cette tâche.

- Enfin les exercices d'évacuation doivent être considérés comme réels et donc les agents sont invités à ne pas prendre leur affaire ou tasses de café comme il a été constaté.

Comme d'habitude, les élus Solidaires rappellent que la sécurité est l'affaire de tous et qu'il convient de respecter scrupuleusement la procédure d'évacuation.

5) Mise en place des registres publics d'accessibilité des ERP (établissement recevant du public)

Mme JBIRANE nous informe suite à un décret, de la mise en place immédiate dans chaque site d'un registre public d'accessibilité handicapé. Ce document est accessible à toute personne et doit être présent et disponible à l'accueil. Il est accompagné d'un dépliant et d'une fiche de synthèse qui doit être affichée

6) Dispositions applicables en matière de matériels de premiers secours

Elle continue en nous précisant qu'une note du 08/06/2017 oblige la mise en place par structure d'une armoire de secours. Le financement de l'armoire est prévu par la Direction, le contenu par le Secrétariat Général de médecine de prévention. La gestion du contenu est assuré par l'assistant de prévention.

Pour les véhicules de Direction, ils doivent être équipés chacun d'une trousse de premier secours financées par ce même secrétariat.

7) Lancement de la campagne DUERP PAP 2017/2018

Comme vous l'avez peut-être déjà vu, cette année un recensement des risques par service va être effectué très prochainement.

Un groupe de travail sera convoqué suite à la remonté de ces recensements, avant février.

8) Relogement de la Trésorerie d'Aurillac Banlieue

M JOUVE nous présente ce relogement à la direction avec les plans de prévision d'implantation des bureaux. Un groupe de travail a été constitué pour cette réalisation.

Il nous précise que ce relogement est une économie pour l'État qui abandonne un site loué. Il nous informe de la fermeture de la caisse départementale, les recouvrements effectués par cette caisse seront pris en charge par celle d'Aurillac Banlieue. Il y aura une accessibilité pour les agents de la trésorerie au parking de la direction. Mais le nombre de place est limité des réflexions ont lieu sur la possibilité d'augmenter le nombre à l'extérieur du Bâtiment.

Les membres du CHSCT approuvent la décision (2 pour et 3 abstentions dont solidaire).

Solidaires Finances Publiques approuve le relogement pour les économies mais les plans fournis ne présentent pas les superficies pour l'ensemble des agents et ne peut donc statuer sur la qualité de ce relogement.

Concernant les parkings pour le bâtiment Q, M MORICEAU précise qu'il a relancé la mairie, mais le projet d'un parking « low-cost » sur le site de l'ancienne caserne des pompiers est retardé.

9) Création d'une Maison de l'État à Mauriac

M MORICEAU nous annonce la création d'une Maison d'État au Centre des Finances Publiques de Mauriac, dans un objectif de rationalisation des « m² ».

6 agents de la DDT vont donc prendre place au 2^{ème} étage. Ils s'occuperont après travaux les actuels salle de réunion, petit bureau de l'assistante sociale une partie du local d'archive SIE et 10m² de la salle de convivialité.

Le coût est pris en charge par la préfecture, ainsi qu'un rafraîchissement au 1^{er} étage.

L'action sera finie vers la fin mars 2018.

Une réunion d'information des agents du site a eu lieu.

Concernant la réception du public de la DDT, un visiophone sera installé car cette réception ne se fait que par rendez-vous.

Les membres du CHSCT approuvent la décision (3 dont solidaires pour et 2 abstentions).

10) Mise en place d'un registre santé et sécurité au travail partagé

Le registre santé et sécurité au travail va être entièrement dématérialisé via Ulysse 15.

Chaque agent effectuant une demande pourra consulter toutes les demandes de son site.

Lors de sa demande un mail sera créé automatiquement à son chef de service et à l'assistant de prévention.

Les chefs de service pourront voir et recevront toutes les demandes effectuées sur leur site.

Les membres du CHSCT auront quant à eux une vision départementale.

Le registre papier doit être conservé et mis à disposition à l'accueil de chaque site.

Il est primordial de présenter une demande par ce biais en plus de nous contacter car beaucoup de problèmes peuvent être résolus avant la convocation d'un CHSCT.

11) Registre santé et sécurité au travail

Plusieurs demandes ont été satisfaites :

- Les demandes de ventilateurs lors des fortes chaleurs et de chauffage lors de la panne de chaudières dernièrement sur le Bâtiment Q.
- un tapis de souris et des rehausseurs d'écran sur la trésorerie de Murat
- un nettoyage des appareils de climatisation à la Direction.
- un siège ergonomique au SIP d'Aurillac

Des demandes sont en cours concernant des remplacements de sièges usés à la Direction, un problème d'éclairage et d'écran au PCE.

Une demande de climatisation est insatisfaite et apparemment impossible pour un bureau du SIP d'Aurillac.

12) Budget 2017. Fiches de propositions

Les membres du CHS-CT examinent les actions présentées ce jour et approuvent les actions suivantes à l'unanimité

- Achat de 10 écrans 22 pouces dans le cadre du déploiement de double écrans identiques aux agents. (coût 1055,33€)

Sur ce point M MORICEAU affirme que la direction a respecté son engagement d'achat pris lors du CHSCT précédent par l'achat de 20 écrans.

- Achat de plan d'évacuation et de BAES (signalétique éclairée des issues de secours) pour les trésoreries de St-Martin-Valmeroux et Chaudes-Aigues. (1169,45€)
- Achat d'un bras ergonomique pour écran sur la future caisse Aurillac-Banlieue à la Direction. (151,75€)
- Achat de cartouches d'encre pour le CHSCT. (57,18€).

13) Questions diverses

- Problèmes d'odeur pour la loge concierge et de sifflement dans les bouches VMC du bâtiment Q : le Maître d'œuvre va être contacté.
- Réflexion pour l'achat sur 2018 d'un défibrillateur sur le site place de la Paix à Aurillac.
- Enfin Loïc GALLOT demande si avec l'économie des loyers effectués en 2018, des sièges de bureaux normaux peuvent être changés vu l'état de vétusté. Un recensement va être fait par service.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Loïc GALLOT

Si vous avez des propositions à formuler, des problèmes à faire remonter ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à utiliser le registre Santé et Sécurité en ligne sur ULYSSE 15.